pes se mit en marche,
aques pour favoriser la
et, les troupes débar-
n, et s'emparèrent du
d bois; d'abord, elles
mais ayant reçu du
rent les Autrichiens à
rent en force et atta-
e notre armée qui ré-
ureux, mais notre aile
ans sa position et eut
monde à la reprendre
était emparés. Cepen-
qui recevaient à cha-
orts, nous harcelaient
le nous rejeter dans le

bordination exposait la République.

« Quant à moi, peu au courant de la situation de Paris, où je n'avais aucune correspondance suivie, et ne connaisant les événemens que par les feuilles publiques, voie toujours peu sûre dans les momens de troubles, je ne m'occupais que du soin d'améliorer le sort des troupes que vous m'avez confiées. Un officier supérieur, envoyé à l'armée pour connaître le motif de mon silence, vous confirma ces détails, et vous assura de mon dévouement à la République.

« Je pourrais me dispenser de répondre à quelques imputations calomnieuses dirigées contre ma nomination, par un journal signé de trois représentans du peuple;


THE NEWBERRY LIBRARY
CHICAGO



Athanase Charette

ATHANASE

CHARETTE,

GÉNÉRAL VENDÉEN;

Sa Vie et un Précis des Causes qui ont amené la guerre de la Vendée.

PAR M. DE VOUZIERS.



A PARIS,

Chez TIGER, Imprimeur-Libraire, rue du Petit-Pont Saint-Jacques, n. 10.

AU PILIER LITTÉRAIRE.





DE L'IMPRIMERIE DE TIGER.

On trouvera chez le même Libraire, la Vie de Larochejaquelein, célèbre général vendéen.



ATHANASE
CHARETTE.

S'IL est une époque intéressante dans les annales des peuples, c'est sans doute celle que nous présente le tableau de la courageuse résistance des Vendéens au système révolutionnaire qui s'établissait en France. Si l'on considère la faiblesse des moyens des Vendéens, de ces véritables Français qui ont si vaillamment défendu le trône et l'autel, pourra-t-on ne pas admirer des hommes qui, avec la seule pensée de faire leur devoir, ont sacrifié avec tant d'héroïsme leur vie pour le Souverain et pour la religion ?

Jusqu'à ce jour, il a été impossible de dire franchement la vérité sur ces hommes étonnans, qui ont eu la gloire de deviner nos malheurs, et de chercher à

nous y soustraire. La politique ombrageuse, inquiète du tyran de la France, ne permettait pas qu'on rendît justice à des Français qui non-seulement défendaient le trône, mais encore la légitimité. Tant de gens étaient encore, en ces derniers temps, intéressés à entretenir la commune opinion que les Vendéens étaient des révoltés, que tous les mémoires qui ont paru sous le règne éphémère de l'Attila moderne, ne détruisent point cette erreur, malgré le courage que mettaient leurs auteurs à vouloir rendre hommage à la vérité. Cela est si bien prouvé, que, lors de la dernière usurpation, les artisans de nos maux s'étant réunis, les mêmes vociférations se firent entendre contre des hommes qui soutinrent avec tant d'héroïsme l'honneur de la France, dans les temps les plus désastreux de cette période de calamités.

C'est donc à présent, c'est sous le règne des lois et de la monarchie légitime, qu'on peut, sans crainte, jeter

un regard sur le passé, et en tirer des leçons pour l'avenir.

Quel a été le motif qui a mis les armes à la main des Vendéens? Cette question exige des développemens qui naîtront tous de l'exposé des faits.

Avant 1789, on se plaignait de quelques abus qui, effectivement, s'étaient introduits dans l'administration par succession de temps, et par le fait de ministres non responsables. On voulut corriger ces abus que la cabale exagérait à dessein, et Louis XVI, trompé sur la véritable intention de serviteurs qui paraissaient zélés pour la cause publique, consentit à la convocation des états-généraux. Voilà donc la nation appelée à discuter de grands intérêts, et à tracer la conduite que ses représentans auront à tenir pendant le cours de leur mission.

Les bailliages s'assemblèrent, ils rédigèrent le cahier des instructions d'après la volonté générale : si jamais mandat eut de la force, ce fut celui-là, puis-

qu'il était l'expression du vœu des trois ordres, c'est-à-dire de la nation entière représentée par des délégués légalement autorisés. Eh bien, que veut ce mandat, que veut plutôt la totalité des Français? Nous allons en être instruits par les articles ci-après, tirés des cahiers des bailliages. Ils déclarèrent tous unanimement :

« Que la religion catholique devait être la seule dominante, qui eût culte public en France ;

» Que le gouvernement français devait être monarchique, et demeurer tel ;

» Que la couronne était héréditaire de mâle en mâle, suivant l'ordre de primogéniture dans la race régnante ;

» Que la personne du Roi était inviolable et sacrée ; et que s'il y avait extinction de toutes les branches royales, la nation rentrerait dans le droit d'élire celui qu'elle jugerait digne de régner ;

» Que les états-généraux pourraient seuls, à l'avenir, pourvoir à l'établisse-

ment de la régence, dans tous les cas où elle serait nécessaire;

» Que la puissance législative devait être exercée par les députés de la nation, conjointement avec son chef;

» Que les lois doivent être sanctionnées par le Roi; qu'à lui seul, comme administrateur suprême, appartenait la plénitude du pouvoir exécutif;

Que le pouvoir judiciaire serait exercé au nom du Roi, par des juges qui ne pourraient, dans aucun cas, participer ni s'opposer aux actes législatifs, et dont les fonctions seraient indépendantes de tout acte du pouvoir exécutif;

» Que les limites des différens pouvoirs seraient fixées clairement, et de manière que ces pouvoirs ne pussent jamais être confondus;

» Que la liberté des personnes serait mise à l'abri des ordres illégaux, et hors de toute atteinte;

» Que tous les asservissemens personnels seraient abolis;

» Que la liberté de la presse aurait lieu, sauf les préservatifs nécessaires pour l'ordre public;

» Que le secret des lettres ne pourrait être violé;

» Que les ministres seraient responsables envers la nation, et le mode de leur responsabilité réglé par les députés;

» Que le droit de propriété serait sacré, et qu'aucun ne pourrrait être privé d'aucune partie de sa propriété quelconque, et même à raison d'intérêt public, sans une juste et préalable indemnité;

» Qu'il ne pourra être levé aucun emprunt sans le consentement de la nation;

» Que l'assemblée des états se renouvellerait périodiquement, et sans de longs intervalles;

» Qu'il serait établi dans tout le royaume des états provinciaux et des municipalités électives;

» Que tous les citoyens seraient également, et sans distinction, soumis à la

loi et à l'impôt ; que tous seraient susceptibles de parvenir aux emplois ecclésiastiques, civils et militaires ;

» Que la noblesse ne serait plus accordée à l'avenir que pour récompense de services importans rendus à l'état, et qu'aucune profession utile n'y dérogerait ;

» Que la justice serait gratuite, la vénalité des charges abolie, le choix des juges réservé au Roi ; qu'ils seraient inamovibles, et ne pourraient être destitués que pour forfaiture jugée ;

» Qu'aucun citoyen ne pourrait être soustrait à ses juges naturels ; qu'il y aurait des tribunaux supérieurs établis dans chaque province, et qu'il ne pourrait y avoir aucune commission extraordinaire ;

» Que la répartition des impôts consentis par la nation serait faite par les états provinciaux, proportionnellement entre tous les contribuables sans exception, et que le montant de leur produit, le compte de leur emploi, et celui des

charges de l'état, seraient rendus publics tous les ans par la voie de l'impression;

» Que toutes les dépenses des départemens seraient fixées par chaque assemblée des états-généraux;

» Que la dette publique, vérifiée et reconnue par eux, serait dette nationale, et acquittée par paiemens réels; qu'il ne pourrait être établi aucun papier-monnaie;

» Que le Roi, comme essentiellement dépositaire du pouvoir exécutif et chef suprême de la nation, aurait le commandement de toutes les forces de terre et de mer; qu'il demeurerait chargé de pourvoir à la défense du royaume, et qu'en conséquence il aurait le droit de faire la guerre ou la paix;

» Que le militaire ne serait employé que pour la défense de l'état; qu'il ne pourrait l'être contre les citoyens que dans les cas prévus par une loi positive, ou contre des rebelles proscrits par la nation;

» Que la disposition des emplois et grades militaires, de même que celle de tous les emplois publics, et des principales places d'administration, continuerait d'appartenir au Roi, qui était et devait être toujours la source des graces, distinctions et honneurs dans le royaume;

» Qu'aucun militaire ne pourrait être destitué sans jugement préalable. »

Voilà bien la volonté de tous les Français; voilà bien l'ordre donné aux représentans d'agir conformément à ces instructions. Ces représentans pouvaient-ils s'en écarter sans forfaiture? Non, sans doute. Eh bien, voilà le crime de l'assemblée constituante! Quelques esprits sages rappelèrent le texte du mandat : ils ne furent point écoutés, on les signala même à la vengeance du peuple, et l'autorité de quelques factieux l'emporta sur l'autorité légitime. D'innovation en innovation, on parvint à détruire le trône, et ensuite à commettre le plus épouvantable des forfaits.

Qui furent les moteurs de tant de désastres? les premiers mandataires infidèles, qui mirent leur volonté à la place de la volonté de leurs commettans. Ils n'assassinèrent point leur Roi, il est vrai, mais ils préparèrent cette affreuse catastrophe, en détruisant peu à peu l'édifice social, et en déclarant que la révolte était le plus saint des devoirs.

C'est avec ces maximes séditieuses qu'on égara les esprits; et c'est en répétant le mot de *liberté*, qu'on mit à la main des factieux la torche qui devait incendier la France. Les Vendéens, les seuls Vendéens (1), eurent le courage de défendre leurs droits; et par un renversement de toute idée de justice, les véritables brigands traitèrent de ce nom ceux qui donnèrent l'exemple de la fidélité la plus éprouvée. Si quelqu'ambi-

(1) Sous le nom générique de Vendéen, nous comprenons tous ceux qui eurent le courage de lutter contre la tyrannie, tant en Bretagne, qu'en Normandie, en Anjou, etc.

tion particulière, si l'esprit d'intrigue même a nui à la cause générale parmi les Vendéens, au moins se sont-ils toujours accordés sur le motif qui était : *Dieu et le Roi*. Tandis qu'à la voix de représentans parjures, une partie de la France adoptait le système d'une égalité, aussi fausse en politique qu'en morale, les Vendéens marchaient sous la bannière de leurs seigneurs, et conservaient la distinction des classes. Mais aussi il faut dire que cette population, éloignée des grandes villes, avait été préservée, par la simplicité de ses mœurs, de ces belles théories de destruction et d'anarchie, que les ouvrages philosophiques prêchaient depuis un demi-siècle, et dont nous avons fait le funeste essai; essai qui, malgré ses suites terribles, a laissé encore un germe d'insubordination dans des esprits corrompus, et qu'aucune expérience ne peut guérir.

C'est en 1792 et 1793 que les Vendéens ont fait les plus grands efforts

pour arrêter l'incendie qui menaçait la France entière, et pour nous faire revenir sous l'autorité d'un Roi qui pouvait seul arrêter cette longue suite de calamités dont nous avons été les victimes, comment pouvions-nous seconder de si nobles efforts? Comprimés sous la verge de nos tyrans, ils ne laissaient point parvenir jusqu'à nous les déclarations franches et loyales de ce peuple fidèle; nous n'entendions que des cris de mort et de vengeance dirigés contre lui; on nous laissait ignorer les avantages qu'il remportait, et nous n'apprîmes l'importance de ses opérations que par la difficulté qu'on éprouvait d'en arrêter les effets.

La pièce que nous joignons ici est un monument précieux de cette époque, et répond victorieusement aux horribles calomnies accréditées pendant vingt ans, et qui ont laissé des traces si profondes sur des esprits égarés.

Adresse aux Français, de la part de tous les chefs des armées catholiques et royales, au nom de S. M. Très-Chrétienne Louis XVII, *Roi de France et de Navarre.*

Le ciel se déclare pour la plus sainte et la plus juste des causes. Le signe sacré de la croix de Jésus-Christ et l'étendard royal l'emportent de toutes parts sur les drapeaux sanglans de l'anarchie. Maîtres des cœurs et des opinions, plus encore que des villes et des hameaux, qui nous donnent les doux noms de libérateurs et de pères, c'est maintenant que nous croyons devoir proclamer hautement nos projets et le but de nos communs efforts. Nous connaissons le vœu de la France, il est le nôtre; c'est de recouvrer et de conserver à jamais notre sainte religion catholique, apostolique et romaine; c'est d'avoir un Roi qui nous serve de père au-dedans et de protecteur au-dehors. Et c'est nous qu'on appelle des brigands sanguinaires!

nous qui, fidèles à nos principes de religion et d'humanité, avons toujours aimé à rendre le bien pour le mal, à épargner le sang de ceux qui versaient à grands flots celui de nos frères, de nos parens et de nos amis! Que la conduite de ceux qui se disent patriotes soit mise en parallèle avec la nôtre : ils égorgent nos prisonniers au nom de la loi, et nous avons sauvé les leurs au nom de la religion et de l'humanité!

A Bressuire, ils ont coupé par lambeaux des hommes qu'ils avaient pris sans armes pour la plupart, tandis que nous traitions comme des frères ceux que nous avions pris les armes à la main; tandis qu'eux-mêmes pillaient ou incendiaient nos maisons, nous faisions respecter, de tout notre pouvoir, leurs personnes et leurs propriétés; et si, malgré tous nos efforts, quelques dégâts ont été commis dans les villes que nous avons reconquises pour notre bon Roi, Louis XVII, nous en avons pleuré amèrement, nous avons puni avec la plus

éclatante sévérité les désordres que nous n'avions pu prévenir; c'est un engagement formel que nous avons contracté en prenant les armes, et que nous remplirons au péril de notre vie. Ainsi la France va être désabusée sur les mensonges aussi impudens que perfides et absurdes de nos ennemis...... Elle l'est depuis long-temps. Notre conduite à Thouars est connue. Cette ville, prise d'assaut comme presque toutes celles où nous sommes entrés jusqu'à ce jour, puisque deux mille soldats de l'armée catholique avaient pénétré par la brèche lorsque l'ennemi capitula, est un exemple frappant de notre douceur et de notre modération.

Patriotes, nos ennemis, que nous opposerez-vous encore? Vous nous accusez de bouleverser notre patrie par la rebellion, et c'est vous qui, sappant à la fois tous les principes religieux et politiques, avez les premiers proclamé que l'insurrection est le plus saint de tous les devoirs. D'après ce principe,

qui nous justifierait à vos yeux, si la plus juste des causes avait besoin d'être justifiée, vous avez introduit à la place de la religion, l'athéisme; à la place des lois, l'anarchie; à la place d'un Roi qui fut notre père, des hommes qui sont nos tyrans.

Vous nous reprochez le fanatisme de la religion, vous que le fanatisme d'une prétendue liberté a conduits au dernier des forfaits, vous que ce même fanatisme porte chaque jour à faire couler des flots de sang dans notre commune patrie. Ah! le temps est enfin arrivé où les prestiges d'un faux patriotisme vont disparaître; le bandeau de l'erreur est à moitié déchiré. O nos concitoyens! jugez-nous et jugez nos persécuteurs! Qu'ont-ils fait? Qu'ont fait vos représentans eux-mêmes pour votre bonheur et pour le bien général de la France? qu'arracher de vos cœurs les principes de votre foi; que s'amasser d'immenses trésors au prix de vos larmes et de votre sang; que porter la désolation dans le

sein de vos familles, en traînant de force, au milieu des camps et des combats, vos enfans, vos frères et vous-mêmes, qu'ils n'ont pas craint d'exposer à mille morts pour assouvir leur rage contre le trône et l'autel; et pour s'assurer de l'impunité de leurs forfaits, ils ont enlevé à la charrue de paisibles cultivateurs dont les bras assuraient à la patrie sa subsistance et sa vie. Ouvrez donc enfin les yeux, ô Français! rendez-vous à nous, rendez-vous à vous-mêmes. Eh! ne seriez-vous donc plus ce peuple si doux, si généreux, si fidèle à sa religion et idolâtre de ses rois; le peuple de Clovis, de Charlemagne, de saint Louis, de Louis XII, d'Henri IV et de Louis XVI enfin, dont le fils, ce jeune et tendre rejeton de la famille auguste des Bourbons, prêt à observer les dernières volontés d'un père qui mourut en pardonnant à ses bourreaux, vous ouvre son âme, et brûle du désir d'être heureux de votre bonheur! Seriez-vous insensibles à ce

langage ? Seriez-vous sourds à la voix de la religion, qui, depuis trop long-temps la proie des loups ravisseurs, redemande aujourd'hui ses véritables et légitimes pasteurs ? Non, sans doute, vous êtes nos amis, nos frères ; nous ne sommes plus qu'un peuple, disons mieux, qu'une même famille. Nos misères, nos jouissances nous sont communes : réunissons donc nos efforts sous l'égide du Tout-Puissant, sous la protection d'un père commun ; épargnons, épargnons le sang des hommes, et surtout celui des Français.

Il n'est plus aujourd'hui de place dans l'état pour ces êtres vils et égoïstes qui, languissant dans une honteuse oisiveté, affectant une coupable indifférence pour l'intérêt général, se tiennent à l'écart, prêts à s'engraisser des débris de la fortune publique et des fortunes privées.

Deux étendards volent sur le sol des Français, celui de l'honneur et celui de l'anarchie. Le moment est venu de se

ranger sous l'un de ces drapeaux ; qui balance est un traître également redoutable aux deux partis. Marchons tous d'un commun accord ; chassons ces représentans infidèles qui, abusant de notre confiance, n'ont employé jusqu'ici qu'à des disputes stériles, à des rixes indécentes, à des luttes déshonorantes pour le nom français, un temps qu'ils devaient employer tout entier à notre bonheur ; chassons ces représentans parjures qui, envoyés pour le maintien de la monarchie qu'ils avaient solennellement jurée, l'ont anéantie, et renversé le monarque innocent sur les marches sanglantes d'un trône où ils règnent en despotes ; chassons enfin ces mandataires perfides et audacieux qui, s'élevant au-dessus de tous les pouvoirs connus sur la terre, ont détruit la religion que vous vouliez conserver, créé des lois que vous n'avez jamais sanctionnées ; disons mieux, que vous eussiez rejetées avec horreur, si votre vœu eût été libre ; chassons ces repré-

sentans qui ont fait du plus riche et du plus florissant royaume, un cadavre de république, objet de pitié pour ceux qui l'habitent, et d'horreur pour les peuples étrangers. Que ces arbres dépouillés de leur verdure, tristes images du trône dépouillé de sa splendeur; que ces vains emblêmes de la licence, tombent dans la poussière, et que le drapeau blanc, signe du bonheur et d'allégresse pour les Français, flotte sur les remparts de nos cités et sur les clochers de nos fidèles campagnes.

C'est alors qu'oubliant nos pertes mutuelles, nous déposerons nos armes dans le temple de l'Eternel; c'est alors que terminant une guerre dont les défaites et les triomphes réciproques ne sont que de vraies calamités pour notre mère-patrie, nous proclamerons avec la paix de la France le repos de l'univers; c'est alors que, confondant dans l'amour du bien public tous nos ressentimens personnels et jusqu'à nos moindres sujets de mécontentement récipro-

que, de quelque parti, de quelque opinion que nous nous soyons montrés, pourvu que nos cœurs et nos mains n'aient pas trempé dans le crime, nous nous unirons tous au sein de la paix pour opérer le bien général, et donner à la France, avec son Roi et son culte catholique, le bonheur qu'elle attendit en vain de ses représentans infidèles. Tels sont, nous osons le répéter et le proclamer hautement, tels sont nos vœux, tels sont les vœux de tous les Français; qu'ils osent le manifester, et la France est sauvée!

Fait au quartier Général, à Fontenay-le-comte, ce 27 mai, l'an premier du règne de Louis XVII.

Signé DE BERNARD DE MARIGNY, DESSESSARTS, DE LAROCHEJAQUELEIN, LESCURE, DUHOUX, D'AUTERIVE, DONNISSAN, CATHELINEAU.

Dira-t-on que de tels hommes étaient des brigands? et n'est-on pas forcé, au

contraire, de reconnaître qu'ils avaient le bon droit de leur côté, et que si nous avions eu leur énergie pour le bien, nous aurions évité vingt années de tyrannie, de massacres et de pillage ? La France serait riche et florissante, et nous n'aurions pas entraîné l'Europe dans une partie de nos malheurs. Tous ces maux ont été produits par la perfidie de quelques hommes influens de l'Assemblée constituante, de ceux dont la coupable et secrète intention était de détrôner la famille régnante, pour donner le sceptre à un des membres de cette famille, mais à un degré encore éloigné du trône.

Ce projet, pour lequel il fallait faire couler des torrens de sang, ne pouvait avoir été conçu que par des monstres habitués à compter pour rien la vie des hommes et le bouleversement des états. C'est à présent que l'expérience est venue à notre secours, que nous devons sentir toute l'importance des travaux glorieux des Vendéens, de ces hommes

simples

simples et justes, lorsqu'on réfléchit que des paysans sans discipline, presque sans armes, ont lutté contre des armées régulières, abondamment pourvues de tout; qu'ils ont fait trembler plusieurs fois ce colosse épouvantable de la république; qu'ils ont été sur le point de nous délivrer même de sa tyrannie, s'ils avaient mis plus d'ensemble dans leurs attaques, on ne peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour ces illustres victimes de la plus juste des causes.

Pendant vingt ans on les a appelés des brigands, parce qu'ils s'opposaient aux projets des véritables brigands qui nous gouvernaient au nom d'une liberté chimérique, qui n'était pour eux que la liberté de répandre du sang, et de s'enrichir des dépouilles de leurs innombrables victimes. Tous ces faits se sont passés à la face de l'Europe; et quel serait le Français qui ne frémirait pas aujourd'hui s'il entendait prononcer le nom de ceux qui se sont couverts

de ces crimes? L'or peut-il effacer l'ignominie! Mais pour ceux de ces Français généreux qui ont échappé au massacre ordonné contre eux, avec quel orgueil ils peuvent dire : j'ai resté fidèle à ma religion, à mon Roi; j'ai sacrifié ma vie, ma fortune pour donner l'exemple à mes compatriotes : quelle différence de leur situation à celle de leurs oppresseurs!

Avant d'entrer en matière sur les faits des généraux vendéens, nous croyons utile de donner une description topographique de ce qu'on a appelé Vendée, et nous empruntons des Mémoires de madame Larochejaquelein, la description que M. de Barante a faite de ce pays.

« Le Bocage, que depuis la guerre civile on a pris l'habitude d'appeler du nom glorieux de Vendée, comprend une partie du Poitou, de l'Anjou et du comté Nantais, et fait aujourd'hui partie de quatre départemens ; Loire-Inférieure, Maine-et-Loire, Deux-Sèvre

et Vendée. On peut regarder comme ses limites, la Loire au nord, de Nantes à Angers ; au couchant, le pays marécageux qui forme la côte de l'Océan ; des autres côtés, une ligne qui partirait des Sables, et passerait entre Luçon et Laroche-sur-Yon, entre Fontenay et la Chataigneraie ; puis à Parthenay, Thouars, Vihiers, Touarcé, Brissac, et viendrait aboutir à la Loire, un peu au-dessus des ponts de Cé. La guerre s'est étendue au-delà de ces limites, mais par des incursions seulement. Le pays de l'insurrection, la vraie Vendée, est renfermé dans cet espace.

» Ce pays diffère, par son aspect, et plus encore par les mœurs de ses habitans, de la plupart des provinces de France. Il est formé de collines, en général assez peu élevées, qui ne se rattachent à aucune chaîne de montagnes. Les vallées sont étroites et peu profondes, de forts petits ruisseaux y coulent dans des directions variées : les uns se dirigent vers la Loire, quelques-uns

vers la mer; d'autres se réunissent en débouchant dans la plaine, et forment de petites rivières. Il y a partout beaucoup de rochers de granit. On conçoit qu'un terrain qui n'offre ni chaînes de montagnes, ni rivières, ni vallées étendues, ni même une pente générale, doit être comme une sorte de labyrinthe. Rarement on trouve des hauteurs assez élevées au-dessus des autres côteaux, pour servir de point d'observation; et commander le pays. Cependant, en approchant de Nantes, le long de la Sèvre, la contrée prend un coup-d'œil qui a quelque chose de plus grand; les collines sont plus hautes et plus escarpées. Cette rivière est rapide et profondément encaissée; elle roule à travers des masses de rochers, dans des vallons resserrés. Le Bocage n'est plus seulement agreste, il offre là un coup-d'œil triste et sauvage. Au contraire, en tirant plus à l'est, dans les cantons qui sont voisins des bords de la Loire, le pays est plus ouvert, les pentes

mieux ménagées, et les vallées forment d'assez vastes plaines.

» Le Bocage, comme l'indique son nom, est couvert d'arbres; on y voit peu de grandes forêts, mais chaque champ, chaque prairie, est entouré d'une haie vive qui s'appuie sur des arbres plantés irrégulièrement et fort rapprochés; ils n'ont point un tronc élevé ni de vastes rameaux. Tous les cinq ans on coupe leurs branchages, et on laisse nue une tige de douze ou quinze pieds. Ces enceintes ne renferment jamais un grand espace. Le terrain est fort divisé; il est peu fertile en grains. Souvent des champs assez étendus restent long-tems incultes; alors il y croît de grands genêts ou des joncs épineux. Toutes les vallées, et même les dernières pentes des côteaux, sont couvertes de prairies. Vue d'un point élevé, la contrée paraît toute verte; seulement, au temps des moissons, des carrés jaunes se montrent de distance en distance entre les haies; quelquefois les arbres laissent voir le

toit applati et couvert de tuiles rouges de quelques bâtimens, ou la pointe d'un clocher qui s'éleve au-dessus des branches. Presque toujours cet horison de verdure est très-borné; quelquefois il s'étend à trois ou quatre lieues.

» Dans la partie du Bocage, qui est située en Anjou, la vué est plus vaste et plus riante. Les cultures sont plus variées, les villes et les villages plus rapprochés. C'est sur-tout le Bocage du Poitou que j'ai voulu faire connaître.

» Une seule grande route qui va de Nantes à la Rochelle, traverse ce pays. Cette route et celle qui conduit de Tours à Bordeaux, par Poitiers, laissent entre elles un intervalle de plus de trente lieues, où l'on ne trouve que des routes de traverse. Les chemins du Bocage sont tous comme creusés entre deux haies; ils sont étroits, et quelquefois les arbres, joignant leurs branches, les couvrent d'un espèce de berceau; ils sont bourbeux en hiver et raboteux en été. Souvent, quand ils suivent le

penchant d'une colline, ils servent en même temps de lit à un ruisseau; ailleurs ils sont taillés dans le rocher, et gravissent les hauteurs par des degrés irréguliers. Tous ces chemins offrent un aspect du même genre. Au bout de chaque champ, on trouve un carrefour qui laisse le voyageur dans l'incertitude sur la direction qu'il doit prendre, et que rien ne peut lui indiquer. Les habitans eux-mêmes s'égarent fréquemment lorsqu'ils veulent aller à deux ou trois lieues de leur séjour.

» Il n'y a point de grandes villes dans le Bocage. Des bourgs de deux à trois mille ames sont dispersés sur cette surface. Les villages sont peu nombreux et éloignés les uns des autres : on ne voit pas même de grands corps de ferme. Le territoire est divisé en métairies; chacune renferme un ménage et quelques valets. Il est rare qu'une métairie rapporte au propriétaire plus de 600 fr. de rente. Le terrain qui en dépend est vaste, mais produit peu. La vente des

bestiaux forme le principal revenu, et c'est sur-tout à les soigner que s'occupent les métayers.

» Les châteaux étaient bâtis et meublés sans magnificence; on ne voyait en général ni parcs ni beaux jardins. Les gentilshommes y vivaient sans faste, et même avec une simplicité extrême. Quand leur rang ou leur fortune les avait pour un temps appelés hors de leur province, ils ne rapportaient pas dans le Bocage les mœurs et le ton de Paris. Leur plus grand luxe était la bonne chère, et leur seul amusement était la chasse.

» Les rapports mutuels des seigneurs et de leurs paysans ne ressemblaient pas non plus à ce qu'on voyait dans le reste de la France. Il régnait entre eux une sorte d'union inconnue ailleurs. Les propriétaires y afferment peu leurs terres; ils partagent les productions avec le métayer qui les cultive. Chaque jour ils ont ainsi des intérêts communs, et des relations qui supposent la confiance

et la bonne foi. Comme les domaines sont très-divisés, et qu'une terre un peu considérable renfermait vingt-cinq ou trente métairies, le seigneur avait ainsi des communications habituelles avec les paysans qui habitaient autour de son château; il les traitait paternellement, les visitait souvent dans leurs métairies, causait avec eux de leur position, du soin de leur bétail, prenait part à des accidens et à des malheurs qui lui portaient aussi préjudice; il allait aux nôces de leurs enfans, et buvait avec les convives. Le dimanche, on dansait dans la cour du château, et les dames se mettaient de la partie. Quand on chassait le loup, le sanglier, le cerf, le curé avertissait les paysans au prône. Chacun prenait son fusil, et se rendait au lieu assigné. Les chasseurs postaient les tireurs, qui se conformaient strictement à tout ce qu'on leur ordonnait. Dans la suite, on les menait au combat de la même manière et avec la même docilité.

» Ces heureuses habitudes, se joi-

gnant à un bon naturel, font des habitans du Bocage un excellent peuple. Ils sont doux, pieux, hospitaliers, charitables, pleins de courage et de gaîté. Les mœurs y sont pures ; ils ont beaucoup de probité. Jamais on n'entend parler d'un crime, rarement d'un procès. Ils étaient dévoués à leurs seigneurs, avec un respect mêlé de familiarité. Leur caractère, qui a quelque chose de sauvage, de timide et de méfiant, leur inspirait encore beaucoup plus d'attachement pour ceux qui, depuis si longtemps, avait obtenu leur confiance.

» Les habitans des villes et les petits propriétaires n'avaient pas pour la noblesse les mêmes sentimens ; cependant, comme ils étaient toujours reçus avec bienveillance et simplicité quand ils venaient dans les châteaux, ils avaient de l'affection et du respect pour les principales familles du pays. Quelques-uns ont embrassé avec chaleur les opinions révolutionnaires, mais sans aucune animosité particulière. Les horreurs qui

ont été commises ne doivent pas leur être attribuées, et souvent ils s'y sont opposés avec force. »

Cette contrariété d'opinions entre les habitans des grandes villes et ceux de la campagne, a nui considérablement aux progrès des armes vendéennes. Le défaut d'unité aussi entre l'association bretonne et les mouvemens opérés de l'autre côté de la Loire, a fait échouer les tentatives des uns et des autres, et a laissé le temps aux républicains de corrompre par leurs maximes séditieuses la masse des peuples, et d'effrayer par les supplices tous ceux qui seraient tentés de s'opposer aux projets des novateurs.

Quoique les vendéens voyaient avec inquiétude l'Assemblée constituante sapper les fondemens du trône et de l'autel; cependant, tant que Louis XVI fut présumé le chef de l'état, ils obéirent, excepté pour le serment des prêtres qu'ils ne purent tolérer. Dès ce temps, ils s'armèrent pour protéger

leurs ministres, et les défendre contre les entreprises des autorités. Mais le renversement du trône, le procès du Roi, achevèrent de mettre les armes à la main des Vendéens en général. Distribués par paroisse, au premier signal ils se rassemblaient, et lorsqu'on nous a dit que les seigneurs avaient excité la sédition, rien n'est plus faux; c'étaient les paysans au contraire qui forçaient les seigneurs à se mettre à leur tête: c'est ainsi que Charette fut obligé de céder aux instances d'une troupe déjà formée, qui se rendit en armes à son château.

Vie de Charette.

François-Athanase Charette de la Conterie, naquit le 21 avril 1763, dans la commune de *Couffé*, près Ancenis, département de la Loire-Inférieure. Il était d'une famille noble et très-ancienne de la Bretagne. Il fit ses études au collége des Oratoriens à Angers. Son goût pour les mathématiques le porta à entrer dans la

la marine royale. Il fut nommé aspirant le 15 avril 1779, garde de la marine en 1781, et lieutenant de vaisseau en 1787. Dans l'espace de neuf ans, il fit onze campagnes, dont six en temps de guerre.

Le jeune Charette était d'une faible constitution, mais l'activité qu'il mit dans l'exercice des manœuvres, et le zèle qu'il employa pour vaincre en quelque sorte la nature, firent de lui un très-bon marin, malgré la vivacité de son caractère et son goût dominant pour les plaisirs. Il se faisait remarquer par un très-grand sang froid dans le danger, et sauva en différentes occasions l'équipage dont il faisait partie, par ses conseils, nés du moment, et selon la nature des accidens. C'est ainsi qu'un fois le feu ayant pris au vaisseau qu'il montait, tout le monde se livrait au désespoir, et ne voyait point de ressource, alors Charette s'écria : *Pouvez-vous craindre le feu lorsque nous sommes au milieu des eaux ?* Ce peu de paroles ranima l'équipage, on suivit l'exemple de Cha-

rette, on se mit au travail, et le feu fut éteint. En plusieurs circonstances il donna des preuves de cette présence d'esprit qui parvient à vaincre des difficultés que le trouble nous présente souvent comme insurmontables.

En 1786, Charette fut envoyé à S. Pierre de la Martinique avec l'ordre de commander un ponton qui devait empêcher tout commerce irrégulier avec les Américains. Un capitaine de cette nation lui offrit une somme considérable pour obtenir de lui la permission de débarquer la cargaison d'un bâtiment peu éloigné de la côte. Charette repoussa ses offres avec mépris. «Songez, lui dit-il, que je suis officier Français, et que je ne sers que pour l'honneur. » Il fit sa dernière campagne en 1788, mais comme dès ce temps la révolution s'annonçait et qu'on préparait de grands changemens dans le corps de la marine, il crut devoir solliciter sa retraite qu'il n'obtint cependant qu'en 1790. Il se maria avec la veuve d'un de ses parens,

qui lui apporta une fortune assez considérable. Voici le portrait qu'a tracé de lui M. Bouvier-Desmortiers.

« Charette était d'une taille avantageuse (5 pieds 5 pouces). Il avoit le corps mince, dessiné avec grace ; le visage ovale, le nez bien pris et un peu retroussé, la bouche plate, le menton en avant. Ses yeux petits, enfoncés, et pleins de feu, lançaient à volonté un regard si pénétrant, qu'on avait peine à le soutenir quand il vous fixait avec attention ; un port distingué sans orgueil, une démarche leste, la tête haute, un air doux et riant annonçait la noblesse de son caractère et son goût dominant pour le plaisir.

« Parvenu à cet âge aimable, mais dangereux, où l'existence abonde et donne malgré nous à des penchans nouveaux une direction qui influe sur le bonheur ou le malheur de la vie, Charette sentit vivement le besoin d'aimer, disons mieux, de calmer le tumulte de ses sens. Plus ardent que sensible, il aima les femmes, beaucoup pour lui, fort

peu pour elles. Toujours vaincu, jamais soumis, il se livrait aux emportemens de sa passion, sans plier son ame aux inclinations caressantes et quelquefois perfides d'une maîtresse. Cet empire sur lui-même, qu'il sut ravir à la beauté, ne le rendit pas moins délicat dans ses liaisons; jamais l'indiscrétion frivole, la piquante ironie, ou la critique amère, défaut presque inséparable de l'homme à bonnes fortunes, n'affligèrent l'objet dont il avait partagé les plaisirs. »

Charette vivait très-retiré dans son château, et n'avait point pris part aux troubles qui s'étaient déjà manifestés dans son pays. Mais les habitans résolurent de le tirer de sa solitude pour le mettre à leur tête. Charette résista pendant un jour entier; les paysans revinrent à la charge, et allèrent même jusqu'à le menacer; alors Charette se décide; il leur dit : *Eh bien! vous m'y forcez, songez à m'obéir, ou je vous punirai sévèrement.* Il se mit à leur tête, et fut nommé commandant en

chef d'un canton formé des divisions de Machecoult, Bouin et les Marais, Château-Neuf, Saint-Mesme, Grandlande, Faleron, la Garnache, Bois-de-Cené, Fresnay, Paux, Touvois, et plusieurs autres communes. L'armée prêta serment d'être fidèle au Roi, de combattre et de mourir pour le rétablissement de la religion et du trône; aucun de ces braves gens n'a violé son serment, et presque tous l'ont scellé de leur sang.

Le signal de l'insurrection avait été donné avant que Charette y prît part; la mort de Louis XVI, et la levée extraordinaire de trois cent mille hommes, mirent les armes à la main à ceux que moins de rigueur aurait, non pas soumis, mais moins exaspérés. Presqu'en un même instant dans trois départemens le tocsin rassemble les habitans de neuf cents communes; à défaut d'armes, les instrumens du labourage changent de forme sous le marteau et l'enclume, et le paysan vendéen, muni de ses armes grossières, ne craint pas de se précipiter

sur des bataillons réguliers et protégés par de l'artillerie.

Tandis que les Bretons, aussi en armes, négociaient avec les autorités républicaines au lieu d'agir, déjà les Vendéens sous la conduite de Cathelineau, simple voiturier, s'emparaient de Jalais, de Chemillé, et en moins de trois jours, ils firent deux cents prisonniers, prirent quatre pièces d'artillerie, beaucoup de munitions et de fusils. La troupe de Cathelineau s'augmenta prodigieusement, et devint une armée, sur-tout depuis que Stoflet, garde-chasse et homme d'un grand courage, se fut réuni à lui avec les hommes qu'il avait rassemblés de même à la hâte. La prise de Chollet fut le signal du soulèvement général de la Vendée. Alors se formèrent plusieurs armées, ou plutôt autant de rassemblemens qu'il y avait de cantons. Cette manière de combattre fut très-défavorable aux Vendéens, et donna lieu aux jalousies et à la division qui se mit souvent parmi les chefs de ses différentes

armées ; si l'on eût agi d'après un plan général, et que toutes les opérations eussent été réglées selon les localités, par un chef supérieur, nul doute que le pays aurait été presqu'inexpugnable ; mais nul accord entre les différentes armées, chacune agissait pour son compte, et à l'exeption de l'attaque de Nantes, tout se fit aisément.

Ce fut dans ces circonstances, après que les premières opérations eurent lieu, qu'on se décida à marcher sous le commandement de Charette. Ce fut le 14 mars 1793 qu'on alla le chercher dans son château. Après s'être assuré de la bonne volonté des insurgés, il les conduisit dans l'église de Machecoult dont on venait de s'emparer. Là, mettant la main sur l'évangile, il fit le serment de périr les armes à la main plutôt que d'abandonner ses compagnons. « Jurez comme moi, dit-il aux assistans, de rester fidèles à la cause de la religion et du Roi. » Tous le jurèrent.

Charette, après avoir fait ses dispo-

sitions, mena sa petite troupe à l'attaque de Pornic, que les républicains avaient repris peu de temps auparavant sur les insurgés, qui s'en étaient déjà emparé sous le commandement du marquis de la Roche, mais que par imprudence il n'avait pas su conserver. Les républicains, en s'emparant de cette ville, y avaient commis des cruautés horribles; ils massacrèrent les femmes, les enfans, et tous ceux qui ne purent se sauver. Charette avait à venger la mort de ses compatriotes, et secondé par le commandant de Bourgneuf, M. de la Cathelinière, il attaqua Pornic le 29 mars, et remporta une victoire complète. Il prit deux pièces de canon, des fusils, et beaucoup de munitions. Pour apprécier la valeur des Vendéens, il ne faut point oublier que leurs armées étaient formées à la hâte, et que n'ayant point de solde, après une expédition, chaque paysan rentrait dans ses foyers, pour être de nouveau appelé lorsque la circonstance l'exigeait. Charette avait

quelquefois avec lui dix mille hommes et le lendemain il n'en avait pas trois cents. Il était donc impossible d'avoir une suite d'opérations combinées.

Charette après l'expédition de Pornic revint à Machecoult, et voulut avoir un petit corps de cavalerie ; il ne put réunir que trente-huit hommes, encore mal équipés. C'est avec de si faibles moyens que les généraux de la Vendée ont combattu contre des masses aguerries et fortement disciplinées. Charette fit manœuvrer pendant une quinzaine de jours ses cavaliers avant de ne rien tenter; et lorsqu'il crut pouvoir faire quelqu'entreprise il marcha sur Châlons. L'attaque fut vigoureuse et promettait du succès, mais ceux des combattans qui n'étaient armés que de piques, furent effrayés par l'artillerie de l'ennemi, et se sauvèrent. Cette déroute entraîna le reste de l'armée, et Charette resta presque seul, exposé à la poursuite de l'ennemi; ce ne fut que par la vitesse de son cheval qu'il évita d'être pris.

Arrivé à Machecoult, il se plaignit amèrement de ceux qui l'avaient abandonné, et passa encore quelque temps au même endroit pour exercer sa troupe et la mettre en état de seconder ses projets.

Charette avait non-seulement à lutter contre les forces qu'on envoyait dans la Vendée, mais encore il avait à déjouer des intrigues qu'on fomentait dans sa propre armée. On ne peut douter que la Convention n'avait envoyé des traîtres, qui, sous le masque de la bonne foi, faisaient partie des insurgés et trahissaient en secret les royalistes ; c'est ainsi qu'un nommé *Souchu*, membre d'un comité d'administration, fit commettre, à Machecoult, des cruautés horribles pour en faire rejaillir la honte sur les Vendéens en général et sur Charette en particulier. Ce monstre ayant été massacré par les républicains même, on lui trouva un écrit, en forme de journal, qui rendait compte de tout ce qui avait eu lieu à Machecoult depuis le 13 mars, jour de l'entrée des Vendéens dans cette

ville, et une liste de proscription, qui portait en tête le nom de Charette.

Le fougueux Beisser avait été envoyé par la Convention dans la Vendée, pour y faire exécuter les décrets de destruction et de mort rendus contre ce malheureux pays. Charette avait à s'opposer à ce hardi républicain qui menaçait du fer et de la flamme toutes les villes par où il passait. Malheureusement la troupe de Charette était découragée par les menaces et les cruautés des républicains. Beisser s'était emparé du port Saint-Père, et de là marchait directement sur Machecoult. Charette demanda en vain du secours aux autres divisions, il attendit toute la nuit des renforts qui n'arrivèrent pas. A la première annonce que l'avant-garde des ennemis approchait, Charette se vit encore abandonné pour la troisième fois d'une grande partie de son armée. Il voulut faire résistance à la tête d'un petit nombre de cavaliers et de fantassins, mais la lutte étant trop inégale, il fut forcé de s'é-

loigner. Au moment où il allait monter à cheval, un boulet enleva le cheval à plus de six pieds de terre, et Charette ne trouva son salut qu'en montant précipitamment derrière l'un de ses cavaliers.

Charette se retira à Vieille-Vigne, et passa en revue les débris de son armée de Machecoult, et donna l'ordre aux autres chefs de division de réunir le plus de monde possible, afin de reprendre sur les républicains le bourg de Légé. C'est en tenant toujours sa petite armée en haleine, que Charette parvint à l'aguerrir et à lui faire braver les corps les mieux disciplinés de la république. Tout autre général se voyant abandonné aussi souvent que l'était Charette, aurait quitté un commandement qui ne lui offrait que des dangers à courir; mais fidèle à son serment; il s'exposait chaque jour à le sceller de son sang plutôt que de l'enfeindre. Il ne désespérait pas non plus de parvenir à discipliner des hommes qui, dans les

premiers temps, ne pouvaient se défendre de l'impression de terreur que les masses républicaines inspiraient; le courage, l'énergie de Charette vinrent à bout de triompher de tous les obstacles, et de faire taire la calomnie.

Les renforts étant arrivés, Charette marcha droit à Légé où les républicains venaient d'entrer. Quand ceux-ci apprirent que Charette approchait, ils se retirèrent sur Palluau, mais ne s'y trouvant pas encore en sûreté, ils se rapprochèrent de la route de Nantes aux Sables d'Olonne. Charette, dans l'intention de refaire sa troupe, resta à Légé d'où il inquiétait les ennemis; mais ayant appris qu'un corps de douze cents hommes, venus de Machecoult, s'avançait pour l'attaquer, il prit une position en avant du bourg, et se disposait à bien recevoir les ennemis. L'action s'engagea. Charette s'apercevant que ses paysans commençaient à plier, leur donna l'exemple du courage en se précipitant dans les rangs ennemis à la

tête de quelques braves, qui, secondant son audace, mirent le désordre parmi les républicains. Les paysans qui s'étaient sauvés, voyant leur général si fortement engagé revinrent, et se glissant derrière les haies, selon leur coutume, achevèrent par une vive fusillade de mettre en déroute les ennemis, dont la perte fut si considérable, qu'il ne se sauva pas cent hommes sur les douze cents qui attaquèrent Charette. Deux canons, deux caissons, beaucoup de fusils dont les Vendéens avaient le plus grand besoin, tombèrent en leur pouvoir, ainsi qu'un riche butin en bijoux, en argent et autres effets. Parmi les prisonniers se trouvaient des soldats du régiment de Provence et plusieurs officiers de ce corps. Charette leur fit rendre leurs armes et leurs effets.

Cette journée, glorieuse pour Charette, devait en même temps lui être fatale, si sa bravoure n'eût en quelque sorte commandé le respect pour

sa personne : ce général se voyant encore presque abandonné des siens, ne cherchait plus qu'à vendre chèrement sa vie ; il avait pénétré au milieu d'un groupe ennemi, et son désespoir lui faisait faire des prodiges ; il venait de tuer un chef et plusieurs soldats, lorsque se retournant, il en aperçut dix autres derrière lui, les armes basses, et qui se regardaient avec étonnement. Ils lui dirent : Nous ne doutons pas que vous ne soyez le général, mais permettez-nous de vous représenter les périls où vous vous exposiez, si nous n'étions pas royalistes. Daignez nous admettre et nous compter au nombre de vos plus fidèles soldats. Charette leur donna à tous la main et revint avec eux à Légé.

Croyant que le moment était favorable pour reprendre Machecoult sur les républicains, Charette en fit la proposition à son armée, mais quel fut son étonnement lorsqu'il entendit des murmures et même des menaces contre sa

personne. S'armant alors de sévérité, il fondit sur les mutins, en frappa plusieurs, et fit rentrer les autres dans le devoir. Il voulut savoir ce qui avait donné lieu à une scène aussi étrange; il fit venir les officiers des autres divisions, qui lui protestèrent qu'ils en ignoraient la cause.

Comme, par suite de rébellion, on avait fait mettre en prison plusieurs des mutins, les officiers conseillèrent à Charette de leur donner la liberté, à condition qu'ils dévoileraient le complot. Charrette suivit cet avis, et les prisonniers lui dirent qu'on leur avait persuadé que le général voulait les abandonner pour passer à l'armée d'Anjou, qu'on appelait alors la Grande Armée; ils ajoutèrent qu'on l'accusait même de n'être pas trop bon royaliste. Comme les prisonniers parurent repentans de leur faute, Charette leur pardonna, et leur distribua même de l'argent en leur ordonnant de rejoindre leurs divisions.

Le lendemain Charette passa la revue

de son armée. Les soldats le voyant paraître, le saluèrent des cris de *vive le Roi! vive Charette! vive notre commandant!* Charette harangua ses troupes, se plaignit des tentatives d'une faction qui voulait élever au grade de général le commandant d'une autre division. « Non, non, s'écrie-t-on de toutes parts; non, non, vive notre général, nous n'en voulons point d'autre. » — « En ce cas, leur dit Charette, songez à m'obéir; je veux être le maître de conduire l'armée où bon me semblera, sans lui faire part de mes projets. Je ne communiquerai mes plans à personne; c'est faute de les avoir tenus secrets que nous avons à gémir de la mauvaise fortune qui a plusieurs fois accompagné nos armes. L'attaque de Machecoult, dont le succès était infaillible après la victoire de la veille, a manqué par l'indiscipline et l'insubordination de quelques mutins. Si je n'ai pas usé de rigueur envers eux, c'est que devant combattre pour la même cause, j'espère qu'à l'avenir nous serons

tous animés du même esprit, et que chacun obéira aux ordres de ses chefs. »

Oui, oui, s'écrièrent-ils : allons à Machecoult! « Mes amis, leur dit Charette, il n'est plus temps. L'ennemi est instruit du désordre qui a régné parmi nous, peut-être va-t-il nous attaquer; tenons nous sur nos gardes. Je vous avertirai quand le moment sera favorable. »

Pour connaître au juste la situation où se trouvait Charette, il faut savoir que l'armée d'Anjou, qu'on appelait la Grande-Armée, et commandée par M. d'Elbée, occupait une grande quantité de communes de la rive gauche de la Loire, du département des Deux-Sèvres et du Haut-Poitou; qu'elle était nombreuse en officiers expérimentés, en militaires décorés, et en riches propriétaires.

L'armée de Charette, au contraire, était faible en hommes; la plupart de ses officiers étaient des paysans, et il suffisait de savoir monter à cheval pour

obtenir un grade dans la cavalerie. Charette lui-même, officier de marine, comme il l'avait déjà dit, s'attendait à faire beaucoup de fautes; mais que ne peuvent le courage et la persévérance? Cet homme, que la Grande-Armée dédaignait, qu'on appelait *le petit Cadet*, devint le héros de son temps, et son nom est immortel comme sa valeur.

Charette, croyant le moment favorable pour reprendre Machecoult sur les Républicains, fit ses dispositions; mais la cabale qui avait eu lieu dans son armée, excitée par l'ambition d'un chef de division qui aspirait au généralat, fit encore échouer l'entreprise, même Charette fut obligé d'abadonner le bourg de Légé que les républicains se disposaient à reprendre.

Une femme était l'ame des intrigues qu'on dirigeait contre Charette, et qui tendaient à le séparer de son armée. On avait indisposé contre lui les officiers supérieurs de l'armée d'Anjou, et Charette avait entre ses mains une

preuve écrite qu'on voulait le destituer, sous prétexte que lui ni ses officiers n'étaient capables de conduire de grandes opérations. On était parvenu à convaincre un des chefs de la Grande-Armée, de l'utilité de la destitution de Charette, et M. de Roirand, accompagné de plusieurs officiers, vinrent dans cette intention à l'armée de Charette. Ils arrivèrent au moment où cette armée venait de remporter une victoire complète à Saint-Colombin. M. de Roirand prit alors une toute autre idée de Charette, et s'aperçut qu'on l'a vait trompé. Il en fut encore plus convaincu, lorsque le lendemain il eut été témoin de la bravoure de Charette à l'attaque du pont James, où une nouvelle victoire attesta la valeur du commandant et l'énergie de ses soldats.

M. de Roirand s'approcha de Charette, l'embrassa, et lui dit : « Vous avez beaucoup d'ennemis qui cherchent à vous desservir; mais si leurs calomnies avaient pu faire quelque impres-

sion sur mon esprit, l'action dont je viens d'être témoin vous vengerait bien de tout les bruits qu'on a répandus sur votre compte. »

« Monsieur, lui répondit le général, je sais, à n'en pouvoir douter, que l'on cabale pour me faire destituer, comme si je tenais le commandement de tout autre que de mon armée. On vous a écrit même à ce sujet, ou du moins vous en avez eu connaissance. » Alors Charette tira de sa poche, et présenta à M. de Roirand la lettre dans laquelle on manifestait l'intention de le destituer. M. de Roirand reconnut qu'il avait été trompé, et donna toute sa confiance à Charette, et il ne fut plus question de ces intrigues ténébreuses, qui firent un si grand tort à la cause qu'ils defendaient tous. On ne peut s'empêcher de déplorer les funestes effets que produisirent, dans les différentes armées royales, la jalousie et l'ambition de certains chefs; s'ils se fussent tous réunis de sentiment et d'af-

fection, ils auraient offert une force presqu'invincible aux républicains, tandis que leur désunion et leurs querelles particulières, en les affaiblissant, ont donné les moyens de les vaincre partiellement.

Charette, ayant triomphé des basses manœuvres qu'on employait contre lui, se livra avec plus de sécurité aux opérations qui devaient l'illustrer. Son armée prenait aussi chaque jour plus de consistance, sans offrir la discipline d'une armée régulière, elle se formait à faire de grandes choses; car il est à remarquer qu'on ne trouvera dans l'histoire d'aucun peuple l'exemple d'une pareille organisation d'armée.

Lorsque Charette crut qu'il pourrait reprendre ses avantages, et attaquer Machecoult avec quelqu'espérance de succès, il fit rassembler toutes les divisions. L'ennemi, de son côté, s'attendant à cette attaque, se fortifia du mieux qu'il put, et tout annonçait que l'attaque et la défense seraient vigoureuses.

Effectivement la victoire fut long-tems disputée, mais enfin les Vendéens parvinrent dans la ville, où l'on se battit en désespérés, et presque corps à corps. Enfin après trois heures et demie de combat, les débris de l'armée républicaine se retirèrent en désordre, et les Vendéens s'établirent de nouveau dans la ville de Machecoult. Le résultat de cette victoire fut six cents prisonniers, quatorze pièces de canon, quatre pierriers, huit caissons, vingt-neuf chevaux de tirage, plusieurs chariots chargés de provisions de toute espèce, trois ambulances, dont une pour la pharmacie, beaucoup de grains, et autres effets que les républicains avaient pillés dans la campagne.

Par la prise de Macheloult, les Vendéens étaient maitres de tout le pays. La Grande-Armée, dite l'armée d'Anjou, avait aussi repoussé partout les républicains, et leur avait repris les villes de Fontenay et de Saumur. L'enthousiasme était au plus haut dégré dans

l'armée vendéenne, et tout faisait présager qu'on touchait à un dénouement heureux. Pour l'accélérer, les généraux des différentes armées se décidèrent à attaquer Nantes. Le moment était favorable; il y avait peu de troupes, et l'on savait que la ville n'était pas en état de défense; mais il fallait, pour profiter de tous ces avantages, marcher rapidement vers cette ville, au lieu de chercher à négocier, ce qui donna le temps aux républicains de réunir leurs forces, et de se mettre en état de résister. M. d'Elbée, l'un des généraux de l'armée d'Anjou, a trop compté sur les intelligences qu'il avait dans la ville; et cette fausse espérance est la seule cause du non-succès de l'entreprise. Les Vendéens firent une sommation au nom du Roi avant de commencer l'attaque. Par cette sommation, ils avaient donné trois jours aux Nantais pour se décider. Fidèles à leur promesse, les Vendéens attendirent l'expiration de ce délai, qui fut utilement employé par les républicains.

cains. Cependant l'attaque fut si vigoureuse que la victoire fut sur le point de se déclarer pour les Vendéens, qui pénétrèrent jusque dans les faubourgs. Il y eut des propositions faites de capituler, mais plusieurs circonstances concoururent à faire triompher les républicains, et à forcer les Vendéens de faire retraite.

Charette, placé au pont Rousseau, à trois quarts de lieue de la grande armée, et séparé d'elle par la Loire, n'eut connaissance de la retraite de l'armée d'Anjou que le lendemain, ce qui l'exposait aux plus grands dangers; cependant il fit sa retraite en bon ordre, et revint à Légé, n'ayant perdu pendant le siége que soixante-dix hommes, tant tués que blessés.

Peu de temps après le siège de Nantes et la mort du général en chef Cathelineau, blessé mortellement à l'attaque de cette ville, les conseils décidèrent qu'on nommerait un généralissime, qui réunirait sous son commandement

toutes les armées de l'Anjou, du Bas-Poitou et de la Loire-Inférieure jusqu'aux portes de Nantes. M. d'Elbée fut nommé, et Charette, qui lui-même avait eu beaucoup de voix, le reconnut pour son chef.

M. d'Elbée, peu de temps après sa nomination, fit adopter au conseil l'attaque de Luçon; les trois armées réunies devaient y prendre part, et lorsqu'on demanda à Charette quel poste il voulait occuper : « Le plus près de l'ennemi, répondit-il; » et il commanda l'avant-garde. Il eut beau dans cette occasion faire preuve d'une bravoure impétueuse, il fallut se replier, et abandonner une entreprise qui n'offrait aucune espérance de succès, d'abord par la position des républicains, ensuite par le nombre de bonnes troupes que le général Tuncq commandait, et par la faute presqu'inconcevable que fit l'armée d'Anjou, ayant à sa tête le généralissime, de refuser du secours aux deux autres armées qui se trouvèrent

par ce moyen écrasées. Les royalistes perdirent dans cette affaire à-peu-près cinq mille hommes, dont trois mille des plus braves de l'armée de Charette. Ce général se retira à Chantonnay avec peu de monde. Au moment de se mettre au lit, on vint lui dire qu'un corps de cavalerie s'avançait, et qu'il était suivi d'une nombreuse infanterie. Charette n'était guère en état de résister, ni même de faire une retraite précipitée, par le mauvais état de sa troupe. Il eut recours à l'une des ruses que son génie inventif lui suggérait dans le danger : il fit dire à l'officier qui commandait le détachement d'observation, de se replier peu-à-peu et sans bruit jusqu'à portée de pistolet des maisons, et ensuite de faire feu sur l'ennemi, et de rentrer au grand galop jusqu'à la moitié du bourg où il se trouverait pour le soutenir.

Cet ordre fut exécuté ponctuellement. Les cavaliers républicains crurent, n'entendant aucun bruit dans le

bourg, que c'étaient quelques traîneurs, et arrivèrent jusqu'à moitié du bourg, où Charette était avec seulement vingt-neuf hommes de cavalerie : ils firent une décharge qui tua onze cavaliers, le reste prit la fuite, et alla porter l'épouvante au corps qui s'avançait. Les républicains firent halte, et résolurent d'attendre un renfort. Cela donna le temps à Charette de poursuivre son chemin tranquillement, et de reprendre la route de Légé.

L'attaque de Luçon fut la plus meurtrière pour les royalistes, Charette crut y voir un plan formé par les généraux des autres armées pour détruire la sienne; voilà ce qui le rendit soupçonneux, et donna lieu à ces mouvemens d'aigreur qui se manifestaient si souvent entre des hommes qui défendaient la même cause, et qui, par conséquent, devaient agir avec franchise et sincérité. Nul doute que ces divisions n'étaient l'ouvrage des républicains qui avaient, jusque dans les armées roya-

listes des traîtres vendus à leur parti.

Charette revint à Légé, et protégea les paysans qui profitèrent d'un moment de repos pour faire leurs moissons; mais cet état paisible ne dura pas long-temps, les Vendéens allaient éprouver des malheurs plus grands que ceux qu'ils avaient eus à supporter. Les garnisons de Mayence et de Valenciennes vinrent tripler les forces des républicains, et l'exalté Beisser jura d'exécuter les décrets de mort et d'incendie ordonnés par l'infâme Convention : il fallait donc s'attendre à la dévastation d'un immense territoire. Déjà le port Saint-Père, le camp des Sorinières et celui de Villeneuve sont envahis. Les incendies, les meurtres, le pillage annoncent partout la marche des républicains. La population entière se retire, et vient chercher un refuge à Machecoult, à Légé. Charette était à ce dernier endroit, mais hors d'état de faire tête à une armée aussi redoutable, il demandait du secours à l'armée d'An-

jou ; ce secours n'arrivant pas, Charette se trouva beaucoup trop faible pour faire résistance, et il prit le parti de se replier sur cette armée d'Anjou. « Je comptais, dit-il, que Légé serait notre boulevard; mais puisque nous avons à combattre les meilleures troupes de la république, beaucoup plus nombreuses que nous, et que le renfort qu'on nous avait promis n'arrive pas, il faut en aller chercher sur le territoire même de la grande armée, que sa propre défense va forcer de se joindre à nous. »

Il dirigea donc sa marche sur Montaigu, c'est-à-dire qu'il y fit conduire toute l'artillerie, car, pour lui, son usage était de ne sortir que le dernier d'un poste qu'il était obligé d'évacuer. Il fit de même partir tous les habitans de Légé, et il resta dans le bourg avec un petit nombre de cavaliers et deux pièces de canon, pour tenir encore en échec les assiégeans, et donner le temps à sa troupe de gagner du terrain.

L'armée de Beisser s'avança sur deux

colonnes. Lorsque Charette vit qu'il ne pouvait plus faire résistance, il enterra ses deux pièces de canon, et sortit par une route qu'il s'était ménagé avant que l'ennemi ne fût parvenu aux premiers retranchemens. Enfin Beisser, qui ne trouvait plus de résistance, entra dans le bourg qu'il trouva désert.

Charette, suivi de près par l'armée de Beisser, fut obligé de se défendre en avant de Montaigu, et sans un renfort arrivé de Nantes à Beisser, les républicains commençaient à mollir; mais enfin si Charette fut obligé de poursuivre sa retraite, du moins il sauva toute l'artillerie, excepté une pièce de 18. Il se retira sur Tiffauges, où dès le lendemain plusieurs corps de son armée vinrent le rejoindre. En peu de jours, Charette vit se former une armée assez considérable pour espérer d'arrêter le progrès des Républicains. « Camarades, leur dit-il, c'est ici qu'il faut vaincre ou périr; il faut sauver notre pays d'une entière destruction. Si vous fuyez, tout est

perdu, et je vous déclare que vous ne me verrez plus à votre tête. » Ils jurèrent tous de se défendre jusqu'à la mort.

Quatre mille Angevins, conduits par M. de Bonchamp, vinrent augmenter le nombre des combattans. Tandis que Charette les passait en revue, on fut averti de la marche des Mayençais par l'incendie et le pillage du bourg de Torfou. Charette ne jugea pas à propos d'attendre l'ennemi; il franchit à cheval les haies, les fossés, et sa troupe et lui se précipitent avec tant de fureur sur le premier bataillon qu'ils rencontrent qu'en un instant le bataillon est enfoncé. Les Angevins suivent l'élan qui est donné, et portent le désordre dans les rangs ennemis.

Kléber commandait l'avant-gardé des Mayençais, et malgré sa bravoure il ne put résister au choc de la cavalerie vendéenne. Atteint de plusieurs blessures, il aurait péri sur le champ de bataille sans le dévouement de ses grenadiers

qui l'emportèrent avec peine. On se battit de part et d'autre avec un acharnement incroyable, et ces Mayençais, qu'une réputation d'invincibles précédait, ne purent éviter une destruction totale que par une prompte fuite. Ils se rallièrent sur une hauteur d'où il était difficile de les débusquer, sur-tout lorsque deux brigades nouvelles furent venues à leur secours.

Un bagage immense tomba au pouvoir des Vendéens, qui prirent aussi vingt-une pièces de canon, deux obusiers, dix-neuf caissons, dont un rempli d'assignats, six chariots et huit ambulances chargés d'effets precieux provenant du pillage des églises, des châteaux et des maisons des riches propriétaires. Charette prit une position avantageuse et revint à Tiffauges. Il avait reçu cinq balles dans ses habits; une lui avait enlevé son panache et percé son chapeau. L'ennemi qui avait perdu environ trois mille hommes se retira sur Clisson.

La victoire que les Vendéens venaient

de remporter sur cette armée, dont le nom seul leur inspirait la terreur avant cette action, leur donna l'énergie nécessaire pour lutter de nouveau contre ces masses aguerries. Charette aussi ne voulut pas laisser refroidir leur ardeur, et dès le lendemain il marcha sur Montaigu, où Beisser était avec huit mille hommes. L'armée Vendéenne fut partagée en trois colonnes. Joly commandait l'avant-garde; M. de Lescure était au centre, et Charette suivait la route de Nantes. Des éclaireurs vinrent prévenir Beisser de la marche de l'armée de Charette; il ne put le croire, et répondit que c'était un renfort qu'il attendait de Clisson: Il ne fut dépersuadé que par le bruit du canon et les cris des Vendéens. On s'arme à la hâte, on se bat pendant trois quarts d'heure sans ordre et corps à corps. Les républicains veulent gagner le chemin de Nantes, mais Charette les chargea si vivement qu'il s'en sauva très-peu, qui ne durent leur salut qu'à la nuit qui survint. Les

Vendéens eurent encore dans cette journée quatorze pièces de canon, deux obusiers, douze caissons, dix ambulances et huit chariots. Beisser dans la retraite fut lui-même blessé d'une balle qui lui enfonça une côte.

Il s'agissait de profiter de l'avantage de ces deux victoires, et ne point laisser refroidir l'ardeur des Vendéens. On convînt dans un conseil de guerre de marcher sur Saint-Fulgent, où était six mille hommes commandés par le général Mieskouski. Les deux armées ne furent en présence que vers le coucher du soleil, cependant l'attaque commença, et l'on se canonna pendant à-peu-près deux heures. Malgré l'obscurité de la nuit, on ne cessa de se battre et la confusion fut telle que les deux partis prenaient des cartouches dans le même caisson. Qu'on juge par ce trait de ce que devait être la mêlée! Les républicains furent obligés de se retirer en désordre, laissant aux Vendéens seize pièces de canon, trois obusiers,

dix-sept caissons, huit ambulances, dix-huit chariots chargés de vin, d'eau-de-vie, de fers de chevaux, de clous, de pelles, de pioches, de haches, et de toutes les choses nécessaires pour les sièges; plus de cent chevaux de traits et un grand nombre de bœufs. Ce qui ajoutait au mérite de cette victoire, c'est que parmi les six mille hommes de le garnison de Saint-Fulgent il se trouvait le bataillon de la Marne, qui jouissait de la réputation de n'avoir jamais été vaincu.

Charette quitta Saint-Fulgent et porta son quartier-général aux Herbiers. Si dans cette circonstance les différentes armées vendéennes avaient agi de concert, la république aurait eu de la peine à vaincre des hommes qui, forcés d'être soldats pour leur propre sûreté, s'étaient aguerris au point de remporter des victoires considérables sur des armées qui jouissaient de la réputation, dans ce temps, d'être les meilleures de l'Europe. Mais la division se mit parmi les

les chefs des Vendéens ; on commit des fautes de part et d'autre. Il serait difficile, je crois, de faire la part du blâme avec équité. Les historiens de chaque parti rejettent sur l'autre les causes de la désunion ; nous nous abstiendrons de trancher les difficultés ; mais au moins, une vérité bien reconnue, c'est que si les armées vendéennes n'ont pas délivré notre patrie du fléau de la soi-disant république, ce n'est point faute de courage. Leur non-succès tient à des causes qui resteront peut-être toujours ignorées.

Depuis long-temps les chefs de l'armée d'Anjou avaient le projet de passer la Loire. Leur plan était, dit-on, de soulever la Bretagne et la Normandie ; de s'emparer de Granville et de marcher sur Paris, avec l'intention de rétablir la monarchie. Ce plan, tout brillant qu'il paraissait être, n'eut point l'assentiment de Charette ; il s'était déjà expliqué franchement là-dessus dans le conseil, il croyait qu'on avait aban-

donné ce projet. Il crut plus utile de s'emparer d'un port de mer, et il se détermina pour l'île de Noirmoutier qui lui ouvrait une communication facile avec l'Angleterre ; mais l'entreprise était hardie et d'une bien difficile exécution. Il est vrai que Charette avait des intelligences dans la petite ville de Barbastre, située sur la côte, à l'autre extrémité d'un banc de terre d'environ une lieue de long, appelé le Goi, et qui conduit à l'île. A chaque marée ce banc de terre se couvre d'eau, et Charette ne pouvait faire son expédition que de nuit, afin d'éviter la surveillance des garde-côtes et de la garnison de Barbastre.

Charette, à la tête de trois mille hommes, marche en silence ; arrivé à peu de distance de la grand'garde et la marée montant déjà, il fit faire halte. « Mes amis, dit-il à ses soldats, c'est ici qu'il faut vaincre ou mourir. Nous surprenons l'ennemi, la mer monte, point de retraite pour lui ni pour nous, marchons. »

L'armée de Charette éprouva de la résistance ; le passage fut disputé avec acharnement, et si le combat eût duré encore une demi-heure seulement, les Vendéens auraient péri jusqu'au dernier par la marée qui couvrait le passage du Goi, de quinze pieds d'eau de profondeur.

Arrivé aux portes de Noirmoutier, les habitans demandèrent à capituler, et Charette prit possession de la ville au nom du Roi. Il nomma un gouverneur, laissa dans l'île une garnison de quinze cents hommes et quelques cavaliers, et dirigea le reste de son armée, ainsi que les prisonniers, sur Bouin. De là il vint à Machecoult, comme nous l'avons déjà dit. L'intention de Charette, en s'emparant d'un port de mer, était d'établir avec sûreté sa correspondance avec l'Angleterre. Pour parvenir à ce but, il donna l'ordre de faire équiper un petit bâtiment, et chargea l'un de ses aides-de-camp de la mission très-délicate d'agir en son nom à la cour de

Saint-James. La mauvaise volonté du capitaine chargé de cette expédition apporta des retards considérables, il fallut le changer. Celui qui lui succéda mit plus de zèle, mais les vents n'étant pas favorables, cela entraîna encore des délais. Pendant tout ce temps, les républicains se préparèrent à reprendre l'île, et lorsque l'agent de Charette fut parvenu à Londres, sa mission n'avait plus d'objet, puisque les Vendéens étaient chassés de l'île.

Pendant que Charette s'emparait de Noirmoutier, l'armée d'Anjou passoit la Loire, et ce que Charette avait prévu arriva. Cette expédition fut un coup mortel pour les armées vendéennes. Quatre-vingt mille personnes, soldats, femmes, enfans, vieillards, blessés, fuyant le meurtre et l'incendie, traversèrent ce fleuve, espérant trouver sur l'autre rive un adoucissement à leurs maux. Les meilleurs généraux n'avaient point été d'avis de cette expédition. M. de Lescure, quoique blessé mortel-

lement, frémit à l'annonce qu'on lui fit que la population presque entière de la Vendée traversait la Loire. M. de Larochejaquelein partageait les craintes de M. de Lescure, et l'on a vu plus haut que Charette avait hautement désapprouvé ce plan, qui n'avait pu être fourni qu'à l'instigation des républicains, pour perdre d'un seul coup des hommes dont ils redoutaient le courage.

L'avis de M. d'Elbée, généralissime, était bien d'envoyer quelques détachemens sur la rive droite de la Loire pour insurger la Bretagne, mais il était contraire au projet d'y faire passer un si grand nombre de combattans qui, grossi encore par tant de bouches inutiles, manqueraient bientôt de subsistances. Ajoutez à cela le découragement des paysans loin de leurs foyers, de ces hommes qui ne voyaient aucun moyen de retraite; car repasser la Loire après une défaite, c'était vouloir périr par l'eau si l'on ne périssait par le fer.

Une preuve que le projet de cette

expédition était le projet des républicains même, qui voyait par cette mesure la Vendée proprement dite, livrée presque sans défense à la flamme et au fer, c'est que la nouvelle du passage de la Loire fut annoncée à Paris et à Londres avant qu'il ne fût exécuté. Le généralissime, M. d'Elbée, que ses blessures avaient empêché de suivre son armée, vint se réfugier à Noirmoutier sous la protection de Charette.

Ce fut dans des circonstances aussi fâcheuses que Charette fut appelé, presque seul, à défendre tout le territoire vendéen. Ce fut aussi dans ces circonstances qu'il développa toute l'énergie de son âme, et qu'il acquit cette haute renommée qui ne périra jamais. « Il soutenait seul, en quelque façon, dit M. le Bouvier, tout le poids de la monarchie. Presque toujours inférieur en nombre, il attaquait souvent le premier; tantôt vainqueur, tantôt repoussé, il tirait également des bons et des mauvais succès un parti avantageux. Il créa un

art jusqu'alors inconnu dans la tactique militaire, l'art des déroutes qu'il sut accommoder aux dispositions habituelles de ses soldats, aux avantages des localités, et qu'il ordonnait quelquefois pour attirer l'ennemi dans des engagemens auxquels il se laissait surprendre, ou pour lui dérober sa marche quand on le poursuivait de près. »

Les républicains, commandés par le général Haxo, voulaient reprendre l'île de Noirmoutier, et chaque jour l'armée de Charette était aux prises avec l'armée républicaine. Charette aurait pu détruire son ennemi et lui empêcher l'entrée dans l'île, s'il eût tenu à son projet de faire couper plusieurs chaussées, et de noyer par inondation toutes les colonnes républicaines; mais sur les représentations des habitans que ce serait détruire le pays, il renonça à cet expédient, et s'en tint à défendre par la force sa conquête.

L'ennemi marcha sur Bouin, en trois colonnes, fortes en tout de six mille

cinq cents hommes, tandis que l'armée de Charette n'en avait pas trois mille. Après une défense aussi vigoureuse que l'attaque, un corps ennemi parvint dans la ville. Les canonniers vendéens n'eurent pas le temps d'enclouer une partie de l'artillerie qui tomba au pouvoir des républicains. Charette, voyant qu'il ne pouvait plus tenir, fit jeter le reste de ses canons, et proposa de se faire jour la baïonnette en avant. Il dit aux gens de Bouin : « Mes amis, sauvez-vous, mais sauvons aussi l'armée; vous connaissez les chemins de l'île et des marais, servez-nous de guides. »

Les républicains entrèrent dans la ville en furieux, brûlant, pillant, massacrant jusqu'aux blessés; plusieurs femmes, entre autres madame Coëtus, épouse du général de ce nom, furent conduites à Nantes, et périrent par le fer de la guillotine. Charette et son armée n'étant plus poursuivis, le général fit faire halte. *Camarades*, dit-il à ses soldats, *nous l'avons échappé belle*,

mais nous n'en sommes pas quittes. Il n'y a pas de doute que l'ennemi borde les marais, et qu'il occupe les postes extérieurs ; ce ne peut être qu'en petit nombre. Tenons-nous au plus près les uns des autres ; marchons serrés, et passons sur le ventre de ces coquins-là si nous voulons avoir des munitions. On parvint jusqu'au bourg de Châteauneuf sans être inquiété. En entrant dans le bourg, Charette trouva six républicains qui s'étaient amusés à boire. Il leur demanda s'ils étaient seuls, et s'il n'y avait pas d'autre armée que celle qui était à Bouin. On lui répondit qu'il n'y avait personne à Machecoult, à Bois-Céné et à la Garnache.

Sur l'ordre que Charette donna de faire sortir ces six soldats, l'un d'eux, qui n'avait point parlé, se jeta aux pieds de Charette. « Général, lui dit-il, vous allez nous faire mourir. La cause honorable que vous défendez et l'habit que nous portons, nous rendent coupables à vos yeux ; mais dans le

nombre de ceux qui le portent, il y en a beaucoup qui pensent comme vous. Croyez ce que je vais avoir l'honneur de vous dire. On vous trompe, général; à deux champs d'ici, il y a deux cents républicains embusqués dans un taillis; le poste de la Garnache doit vous attaquer sur la route; la colonne qui a commencé l'attaque de Bouin revient à votre poursuite, et vous serez placé entre deux feux. Il y a à Légé huit cents hommes, autant à Palluau.

« Il me reste à vous demander deux grâces; la première, de me faire mourir avant mon frère que voici; la seconde, de vouloir bien décacheter cette lettre que j'écrivais à notre père, d'y ajouter la manière dont nous périssons, et de la faire parvenir à son adresse. Nous méritions, général, une mort plus glorieuse en combattant avec les défenseurs de la religion et du trône; c'est le seul regret qui nous reste au moment de perdre la vie. »

Charette, touché de la situation de

ces deux jeunes gens, leur fit rendre les armes, les garda avec lui, et fit fusiller les quatre autres. Charette, prévenu comme il l'était, marcha avec beaucoup de précaution vers un village où étaient les munitions; il parvint à le cerner avant que les républicains fussent avertis de sa marche. Il y tomba à l'improviste, et s'empara de deux canons et trois caissons. Les soldats embusqués dans le taillis accoururent en désordre. Les républicains furent culbutés, et le peu qui s'échappa se sauva vers Machecoult. Deux autres colonnes républicaines arrivèrent, et firent acheter la victoire par un combat vigoureux: on y mit un tel acharnement qu'on s'arrachait les gargousses d'une main et qu'on se poignardait de l'autre. A la nuit, les républicains firent retraite, et les Vendéens emmenèrent quarante-six chevaux de tirage et trente-trois de selle.

A neuf heures du matin, des éclaireurs informèrent Charette que les républi-

cains occupaient Légé; mais que sur la route de Légé à Machecoult, une ambulance, renversée dans un chemin creux, embarrassait tellement le passage que d'autres voitures ne pouvaient ni avancer ni reculer; que l'escorte ne paraissait être que de cinquante hommes au plus. Charette fit marcher de ce côté. On prit tout le convoi qui consistait en quatre ambulances chargées d'équipages de cavalerie, cinq chariots, six charrettes, quatre-vingts chevaux qui y étaient attelés, et quatre autres chevaux de selle tout équipés.

Ainsi cette armée vendéenne qui manquait de tout, se trouva subitement pourvue de vivres, de munitions, et de tous les objets utiles à sa défense. Charette, après avoir fait mettre le bagage en sûreté, marcha sur Légé. Le combat s'engagea et dura jusqu'à la nuit. Les républicains qui étaient sur le point de se retirer, reçurent un renfort de cinq cents hommes, ce qui força Charette à faire retraite. Mais il prit sa re-

vanche quatre jours après, aux quatre chemins, sur la route de la Rochelle à Nantes. De quinze cents républicains qui se trouvaient là, il ne s'en sauva pas le quart, et ils laissèrent aux Vendéens une pièce de canon, deux caissons, trois ambulances chargées de pain, deux chargées de linge, de sacs, de souliers, quatre cents fusils, une grande quantité de cartouches, six chariots chargés de tentes, cinq bœufs, quarante chevaux d'artillerie et cinq de selle. L'armée alla coucher à Sainte-Florence, et de là elle se rendit aux Herbiers, où Charette, d'une voix unanime, fut nommé général en chef des armées du Bas-Poitou et du pays de Retz. Cette nomination eut lieu au moment où les débris de l'armée d'Anjou rentraient dans la Vendée, après la fatale expédition d'outre-Loire.

Charette qui avait eu déjà quelques différens avec un nommé Joly, qui commandait un petit corps d'armée, proposa à celui-ci d'agir franchement,

et de réunir tous leurs moyens pour opposer une plus grande résistance à l'ennemi. « Croyez-moi, dit Charette à Joly, mettons les propos de côté et faisons le bien de la cause commune. » D'après cette proposition qui fut acceptée, on commença par réunir les deux corps de cavalerie en un, qui fut partagé en quatre compagnies, dont le total se montait à trois cents vingt-deux hommes.

« Il y a de quoi s'étonner, dit M. le Bouvier, en voyant deux corps d'armée réunis ne former que trois cents vingt-deux hommes de cavalerie. Comment, avec de si faibles moyens, la Vendée a-t-elle pu résister à toutes les forces de la république ? Deux cent mille républicains ont péri dans cette guerre mémorable où tout est prodige ; et sans la malheureuse expédition d'outre-Loire, la Vendée n'aurait perdu que très-peu de monde. »

Charette ayant pénétré jusqu'à Maulevrier, les habitans de cette partie du

Poitou et de l'Anjou, vinrent en foule se ranger sous ses drapeaux, n'ayant plus leurs chefs qui tous avaient passé la Loire. Charette se trouvant à la tête d'une armée plus nombreuse, conçut le projet de reprendre Cholet et Mortagne; il était sur le point de se mettre en marche, lorsque MM. de Larochejaquelein et Stofflet parurent inopinément. Ils donnèrent à Charette des détails sur les garnisons de Cholet et de Mortagne qu'ils faisaient monter à environ douze mille hommes. Charette fit replier son armée sur Châtillon et Malièvre, et rendit le commandement de l'ancien territoire de l'armée d'Anjou à ces deux généraux.

Charette se décida à attaquer Machecoult; le commandant de cette ville était absent, et la garnison croyait Charette fort loin. Sa marche ayant été tenue fort secrète, il entra dans la ville qu'il suprit. On courut aux armes et le combat fut opiniâtre, les républicains perdirent plus de sept cents hommes,

et le reste ne trouva de salut que par une prompte fuite. Charette qui attendait le renfort d'une division qui devait arriver le lendemain, non-seulement ne la vit point arriver, mais il eut à se défendre contre plusieurs colonnes de républicains; dans l'action il fut enveloppé trois fois par la cavalerie ennemie, et trois fois délivré par la sienne; il courut de si grands dangers qu'une balle coupa le canon de son fusil en deux. La perte des Vendéens fut très-forte.

Pour surcroît de disgrâce, Charette apprit d'un officier échappé de Noirmoutier la reprise de l'île par les républicains et la mort de d'Elbée, qui s'y était retiré à cause de ses blessures, et que les républicains fusillèrent dans un fauteuil sur la place publique. Son épouse, qui n'avait pas voulu le quitter, eut le même sort, ainsi qu'un grand nombre d'officiers. Ces horribles exécutions se firent au mépris d'une capitulation qui portait que la garnison serait prisonnière de guerre.

Charette, après avoir ravitaillé son armée, se porta sur Saint-Fulgent dont il s'empara; mais au milieu de la nuit, des républicains, partis de Montaigu, forcèrent l'armée de Charette à faire retraite. Sans cesse aux prises avec des armées trois fois plus fortes qu'eux, les Vendéens étaient harassés, il ne fallait pas moins que la haine de la tyrannie et la confiance qu'ils avaient dans leur chef pour leur faire supporter tant de maux. Charette, qui jusque là s'était sauvé de tous les dangers, quoiqu'il fût le premier à s'y exposer, fut atteint d'une balle qui lui fracassa le bras droit, près de l'épaule. La consternation fut générale, et ce qui augmentait encore l'effroi et le découragement, c'est qu'il fallait à chaque instant se défendre contre des ennemis féroces dont on était entouré, et qui n'exécutaient que trop bien les ordres de l'infâme Convention.

Charette, quoique blessé, n'abandonna pas un instant sa troupe. Forcé de se procurer des vivres et des muni-

tions dont on commençait déjà à manquer, il dirigea son armée sur Beaulieu, où l'on entra après avoir mis en fuite les républicains qui y étaient. On s'empara des vivres et de deux caissons bien garnis.

Trois colonnes républicaines avaient attaqué la division de M. Sapineau; Charette l'apprend, et pour lui porter du secours il se fit mettre à cheval et attacher la bride à sa boutonnière : il dégage la division qui commençait à plier. Par le moyen de ce renfort, les républicains eurent le dessous et furent poursuivis jusqu'à Saint-Fulgent; mais à peine les Vendéens furent-ils tranquilles de ce côté qu'on vint leur annoncer qu'une autre colonne s'avançait. Charette distribua son armée en trois corps, et remporta une victoire complète : il forma alors le projet de chasser les républicains du bourg de Légé, qui fut emporté malgré une vive résistance. On trouva dans le bourg quatre pièces de canon, trois caissons remplis,

et une grande provision de grains, de farines, de vins et des habillemens neufs, ainsi que des pièces d'étoffes.

Charette ne laissa dans le bourg que cinq cents hommes pour faire charger et conduire les prises. Les deux dernières charettes étaient à peine sorties du bourg qu'une colonne de républicains s'avança pour reprendre le bourg; mais comme il était neuf heures du soir, il ne purent poursuivre le convoi qui arriva à sa destination. Le lendemain, les Vendéens enlevèrent encore aux républicains vingt-huit charettes atelées de quatre bœufs sur la route de Nantes.

Tous ces combats partiels, et dans lesquels on tuait beaucoup de républicains, affaiblissaient aussi les Vendéens; les fatigues, le défaut de subsistances, le grand nombre de blessés, tout faisait présager qu'à la fin l'ennemi l'emporterait. Le général Haxo qui le commandait avait promis à la Convention que dans six semaines il aurait la tête

de Charette, ou qu'il y perdrait la sienne. Son armée, toujours nombreuse, parce qu'il recevait chaque jour des renforts, bien approvisionnée, bien pourvue, semblait justifier la promesse du général. L'armée vendéenne, au contraire, manquant souvent de tout, en petit nombre, et ne recevant point de solde, n'avait que son courage, la justice de sa cause, et un chef à l'épreuve de toutes les adversités. Il trouvait dans son génie toutes les ressources du moment, et il s'est élevé dans cette fameuse campagne d'hiver au rang des plus grands capitaines. « Plutôt mourir, dit-il un jour, à la suite d'une défaite, que de fuir encore. Dans l'extrême péril où nous sommes, montrons ce que peuvent les derniers défenseurs de la monarchie, et qu'à la première vue de l'ennemi il apprenne que la Vendée existe encore ! »

Ce peu de paroles électrisa les Vendéens, et le 19 mars 1794 fut pour Charette un jour de triomphe. Le géné-

ral Haxo, non moins déterminé que lui, vint fondre sur la cavalerie royaliste. La bataille s'engagea de tous côtés, le carnage fut grand, et le général Haxo lui-même fut obligé de se replier. Toujours poursuivi et harcelé, il descendit de cheval, et dit : « Je ne me bats plus en général, mais en soldat. » Entouré, pressé de tous côtés, on lui cria de se rendre; il n'écoute rien, et se défend comme un lion. Renversé d'un coup de fusil, couché par terre, il tire encore un coup de pistolet qui blesse un des assaillans; enfin il expire. Charette lui-même rendit justice à sa valeur, quoique ce général eût juré sa perte.

Charette était délivré de son plus cruel ennemi, et il semblait aux Vendéens qu'ils n'en avaient plus à craindre. Cette pensée exalta leur courage, et Charette sut habilement en profiter. Depuis la mort de Larochejaquelein, Stofflet était général en chef de l'armée d'Anjou. Charette alla le trouver pour combiner ensemble les opérations de la

campagne, et offrir une plus forte résistance aux nombreux ennemis dont ils étaient entourés. MM. Charette, Stofflet et Marigny tinrent conseil, et arrêtèrent *que tout ce qui serait décidé ferait loi pour tous les chefs; qu'il ne serait rien entrepris pour la cause commune sans leur concours, et que tout contrevenant serait puni de mort.*

Le trois armées se réunirent à Chemillé, mais il était difficile que trois chefs s'accordassent; l'amour-propre, les petits intérêts particuliers, mettaient obstacle à une conduite franche, telle qu'il l'aurait fallu dans cette circonstance: aussi cet accord du moment ne dura que très-peu, et ne fut point utile aux intérêts généraux; nous n'en parlons que pour prouver que Charette, qui en fit le premier la proposition, était disposé à vouloir ce qui pouvait être utile à tous; mais voyant que ses intentions n'étaient point jugées telles qu'il les concevait, il se retira sur son territoire, sans renoncer cependant à l'acte

de confédération, même il fit prévenir Stofflet et Sapineau de joindre leurs forces aux siennes pour attaquer les républicains à Chalans.

Les divisions de Stofflet et de Sapineau ne pouvaient arriver que le soir, mais les républicains, instruits que Charette allait les attaquer, voulurent le prévenir; ils se mirent en marche. L'armée vendéenne, de beaucoup inférieure en nombre, alla au-devant de l'ennemi. L'action s'engagea vivement, et l'armée vendéenne, ayant reçu un renfort de la division Sapineau, força les ennemis à fuir en désordre. Le lendemain toutes les divisions réunies se portèrent sur Chalans; mais au lieu de se soutenir et de combattre ensemble, l'armée de Stofflet ne se battit pas, et Charette ayant contre lui toutes les forces républicaines ne put soutenir un choc aussi violent. Le découragement s'en mêla, la déroute se mit dans son armée, et lui-même eut toutes les peines du monde à éviter d'être pris.

Dès ce moment il vit bien qu'il ne devait agir que seul. Son indignation contre Stofflet fut à son comble, et cette malheureuse désunion fut la cause de tous les désastres. Les pertes énormes que les armées républicaines avaient faites disposèrent les esprits de part et d'autre à moins d'acharnement. On parlait même déjà de chercher à se concilier. Robespierre, Carrier ne vivaient plus, et la Convention, par une conduite plus modérée, essayait de faire croire qu'elle n'avait pas été complice de ces deux monstres, ou plutôt, honteuse de la mémoire qu'elle laisserait à la postérité, elle cherchait à affaiblir les traits du tableau.

La Convention nomma onze commissaires chargés de négocier un rapprochement. Ce fut avec beaucoup de peine qu'on parvint jusqu'au quartier-général de Charette, encore fallut-il charger de cette mission un Vendéen qui avait échappé au massacre de Carrier. Aux premières propositions qu'on fit de la

paix,

paix, Charette déclara formellement qu'il ne la ferait qu'avec la condition du rétablissement des Bourbons. Rien ne fut arrêté dans cette conférence, mais on convint cependant d'un armistice. On engagea Charette à avoir une entrevue à Nantes avec les délégués de la Convention. Charette n'avait pas assez de confiance pour risquer ainsi sa liberté, même sa vie: tout ce qu'il put accorder, ce fut d'envoyer à Nantes deux de ses officiers, porteurs de ses propositions; car il est à remarquer que dans cette circonstance, non seulement Charette traitait de puissance à puissance avec ceux qui avaient précédemment proscrit sa tête, mais encore il dictait les conditions, faisant payer par la république les frais de la guerre; exigeant le paisible exercice du culte; la possession absolue du territoire, et le droit de rester armé.

Ce dernier article prouve bien qu'on avait consenti facilement à ce qui faisait l'objet de la guerre; le rétablissement

des Bourbons, car pourquoi rester armé? sinon pour être en droit de recommencer la guerre, dans le cas où cette condition ne serait pas remplie, et la suite l'a prouvé. Enfin Charette consentit à traiter directement avec les délégués de la Convention. Il fut convenu que les conférences se tiendraient au château de la Jaunais, à une lieue de Nantes. Comme tous les articles étaient à-peu-près convenus, il n'y eut que peu de chose à y ajouter ou à retrancher, et la paix enfin fut signée par Charette et ses officiers seulement; Stofflet ne voulant point y consentir.

Cependant il s'y détermina peu de temps après, vaincu par les observations de ses officiers, et plus encore par l'impossibilité où il se vit de résister plus long-temps; d'ailleurs cette paix n'était pour les deux partis qu'une trève, et pour se donner le temps de reprendre chacun ses avantages. Toutes les difficultés paraissant applanies, et le traité signé, Charette consentit à faire son en-

trée dans Nantes, sous la condition d'y paraître avec les signes distinctifs de son grade et les couleurs de son parti.

Cette entrée se fit avec pompe, et fut annoncée au bruit du canon. C'était un spectacle nouveau pour les républicains, de voir un chef de royalistes et son brillant état-major, portant l'écharpe blanche et le panache d'Henri IV, confondus avec des généraux républicains portant la cocarde tricolore ; de voir, dis-je, ces mêmes hommes traités de brigands un mois auparavant, reçus en triomphe dans une ville sous le joug de la république. Ce traité, qui date de janvier 1795, n'eut d'exécution qu'au mois de juin suivant. La mort, plus que suspecte, du jeune fils de Louis XVI, décida les Vendéens à reprendre les armes ; déjà on les avait reprises en Bretagne.

Charette, dans cette circonstance, rassemble ses officiers à son quartier-général, et leur dit : Les républicains ont juré notre perte, et nous ne pourrons l'éviter qu'en reprenant les armes. On

convint d'aller attaquer le camp des Essards. Ce camp fut enlevé, et les Vendéens amenèrent en triomphe trois cents prisonniers à Belleville, lieu du quartier-général de Charette. Charette, avant de recommencer les hostilités, avait publié une proclamation, datée du 26 juin, dans laquelle il exposait les motifs qui lui remettaient les armes à la main. Ce fut dans cette proclamation qu'il déclara positivement que les délégués de la Convention s'étaient secrètement engagés à rétablir la monarchie dans la personne de Louis XVII (1), mais que la mort du jeune roi, que Charette déclarait avoir été empoisonné, ne laissait plus aucun doute sur la trahison des républicains, et qu'il fallait vaincre ou mourir.

Charette était tellement autorisé à accréditer le bruit de l'empoisonnement du jeune Louis, qu'un des membres de la Convention, l'ex-capucin Chabot,

(1) Avant le premier juillet.

avait dit à la tribune, en demandant le supplice de la Reine : *Quant au petit Capet, c'est à l'apothicaire à nous en défaire.* Ces paroles exécrables retentirent dans le temps dans toute la France, et l'événement justifia la prédiction. La malheureuse entreprise de Quiberon et le massacre de tant d'illustres victimes par les républicains, porta Charette au désespoir, et il jura de venger ces horribles assassinats sur les prisonniers républicains qui étaient en son pouvoir; triste résultat des guerres civiles, où une première cruauté en enfante d'autres !

Cependant Charette, ne voulant pas toujours être forcé à des représailles qui lui faisaient horreur, chercha à en arrêter le cours. Dans le nombre des prisonniers, il en avait fait épargner six, qu'il chargea de porter aux postes républicains, des lettres par lesquelles il exprimait son regret d'avoir été contraint à faire ce qui répugnait à son cœur. « Les barbaries, disait-il, exercées à Vannes m'ont forcé d'en agir ainsi, pour

en prévenir le retour, s'il est possible. Je déclare, au reste, que je sacrifierai homme pour homme, toutes les fois qu'on égorgera un émigré devenu prisonnier. »

Pour cette fois Charette eut une correspondance directe avec les princes français, et reçut le cordon rouge avec le brevet de lieutenant-colonel. Ce fut alors qu'on eut de grandes espérances ; mais les républicains craignant avec raison la punition de leurs forfaits, employèrent toutes leurs ressources pour égarer le peuple et le faire servir à leur triomphe. Trop bien secondés par des généraux habiles, les assassins de Louis XVI jouirent de l'impunité de leurs crimes, et les généreux défenseurs du trône et de l'autel ne quittèrent qu'avec la vie leurs sentimens de bons Français. Depuis la reprise des hostilités, les Vendéens éprouvaient chaque jour des échecs. Charette employait en vain toutes les ressources de son génie pour s'opposer au succès des armes républi-

caines ; le général Hoche, autant par sa bravoure que par son adresse, le harcelait sans cesse, et le mettait à tout instant dans le plus grand danger. Enfin il ne restait plus à Charette qu'un territoire de quelques lieues, et pour asile que des forêts. Hoche était non seulement maître de presque tout le pays, mais encore il corrompait à prix d'or jusqu'à des soldats de Charette, ce qui mettait ce général dans la position la plus critique.

On parle de nouveau de la paix. Les succès de Hoche avaient porté le découragement dans les rangs des Vendéens ; la désertion devint effrayante, et Charette se trouva réduit à n'avoir plus près de lui qu'une centaine d'hommes dévoués et une partie de l'ancienne division de Pajot. Déjà la trahison avait livré Stofflet et plusieurs de ses officiers aux républicains, qui se hâtèrent de les faire fusiller à Angers : on espérait avoir aussi bientôt Charette, à qui le même sort était destiné ; car Hoche ne croyait

avoir vaincu qu'à demi, tant que ce chef existerait. Ce fut dans ces circonstances, et lorsque tout fut désespéré, que les officiers de Charette voulurent l'engager à passer en Angleterre. « Le parti vendéen, dirent-ils, ne tient plus qu'à votre nom; si vous périssez, il périt avec vous : des soldats, vous n'en avez plus; les munitions vous manquent, et la guerre devient chaque jour impossible. Passez en Angleterre, et vous reviendrez au printemps avec les princes et les émigrés qui ne demandent qu'à vous suivre. Pendant votre absence, les Vendéens seront vexés par les patriotes, ils n'en reviendront que plus volontiers sous votre commandement; vous retrouverez encore des braves, dont la mort serait inutile aujourd'hui. »

Hoche lui-même fit proposer à Charette un vaisseau pour passer à Jersey avec sa suite, et la conservation de ses revenus. Une telle offre, qui aurait séduit tout autre que Charette, fut re-

jetée par lui avec indignation. Il regardait l'abandon de son parti comme une indigne lâcheté dont son cœur était incapable, et sa réponse aux offres de Hoche fut dans ce sens.

Cette conduite étonna les républicains eux-mêmes, car Charette ne pouvait éviter d'être pris. N'ayant plus près de lui que deux cents hommes, il se défend encore ; enfin réduit à n'avoir pour toute escorte qu'une quarantaine de braves, fidèles à sa cause, il est obligé d'errer la nuit, et peut-être serait-il parvenu à s'échapper encore, si l'un de ses officiers n'eût eu la bassesse, pour sauver sa vie, de vendre celle de son chef. Il conduisit lui-même, dit-on, les colonnes qui poursuivaient Charette. Cette trahison parut odieuse, même à ceux qui en profitaient. Malgré cette perfidie on fut encore plus de vingt jours à suivre sa piste; enfin, le 23 mars 1796, à neuf heures du matin, il est découvert ; il se défend encore avec sa faible escorte, il perd dix hommes; blessé lui-même de deux coups

de feu, il s'enfonce dans l'épaisseur du bois de la Chabatière, près Saint-Sulpice. Ne pouvant plus fuir, cerné de toutes parts, il est découvert lorsqu'il fuyait encore soutenu par deux soldats. Les grenadiers républicains font feu; leurs officiers leur crient : Blessez-le, mais ne le tuez pas. Les deux fidèles compagnons de ce héros tombèrent morts à ses pieds. Charette ne veut se rendre qu'au général Travot, à qui il remit son épée. On se hâte de le conduire à Nantes, sans avoir égard, que, couvert de blessures, harassé par les fatigues, ayant fait plus de vingt lieues, et extrêmement affaibli par la perte de son sang, il était de l'humanité des chefs de lui donner un instant de repos, mais les vainqueurs s'acharnaient à leur proie, et craignaient qu'elle ne leur échappât.

Arrivé à Nantes, Charette fut promené à pied, au milieu d'une forte escorte, et précédé d'une musique militaire, exposé aux insultes, aux railleries d'une populace, qui, un an auparavant,

avait admiré son triomphe dans la même ville. Ici le crime l'emporta encore une fois sur la fidélité : les assassins d'un bon Roi allaient faire massacrer le plus illustre défenseur du trône. Charette souffrit sans murmurer toutes ces insultes, et se contenta de dire au général : « Si vous étiez tombé en mon pouvoir, je vous aurais fait fusiller sur-le-champ. On le fit paraître pour la forme devant une commission militaire; il y conserva toute la dignité de son caractère, et ses réponses furent nobles et fermes.

Conduit au lieu de l'exécution, il ne voulut ni se mettre à genoux, ni se laisser bander les yeux. Il découvre lui-même sa poitrine, donne le signal, et meurt en criant *vive le Roi !*

Ce ne fut point dans la Vendée seulement que Charette se montra le défenseur du trône. Ayant émigré dans le commencement de la révolution, il revint à Paris lorsqu'il apprit que le Roi était en danger. Dans la journée du

20 juin, dans celle du 10 août, il était au nombre des fidèles serviteurs du Roi, il n'échappa même aux massacres de cette dernière journée qu'en se mêlant parmi les brigands et empruntant leur langage. Du moment qu'il prit les armes pour la défense du trône et de la religion, il fit le serment de vaincre ou de mourir; il y fut fidèle : jamais aussi sa mémoire ne périra-t-elle; et lorsque les restes du parti qui l'a persécuté auront succombé, lorsque les préventions entretenues par ceux qui se sont montrés dans les rangs de la rebellion seront anéanties, la gloire de cet homme célèbre se montrera à la postérité pure et sans tache, et le nom de Charette s'associera aux noms des plus vaillans défenseurs de la monarchie.

FIN.

sortit du lit et se promena dans l'appartement. Le premier objet qui s'offrit à ses regards errans, fut une pièce d'étoffe superbe, que la concierge evait étalée sur la bergère; elle ne put s'empêcher d'en admirer les cou-

vos bras pour la

Aussitôt elle
de poste, se fai
porte d'un café

capitaine des gardes du roi de Siam;
il eut une affaire d'honneur avec un
autre seigneur qui le tua d'un coup
de pistolet.

leurs et le travai

elle s'
beauté des

de mort, la propriété de sa maison et
de [illegible] r.) Oui, ajouta-t-il